

L'ACTU SUR LE WEB

DECEMBRE 2023

DÉCOUVREZ









MESSAGE IMPORTANT

Ce support a pour objectif de présenter les nouvelles fonctionnalités disponibles sur votre espace client web en octobre.

Il est destiné à un <u>usage interne</u> et concerne uniquement les Particuliers.

Veuillez noter que les mises en ligne des fonctionnalités peuvent être décalées, une information serait alors diffusée.



Légende

Ei Disponible pour les entrepreneurs individuels



Nouvelles fonctionnalités phares

Pour en savoir plus, se référer à l'annexe



Fréquence ?

Les interstitiels* présentés au mois de décembre (1/2)

Pour voir les écrans des interstitiels, se référer à l'annexe

	Pour qui ?	rrequence ?
Demande d'autorisation faite au client pour déposer des traceurs (cookies**) afin de recueillir des informations sur l'usage de son espace client web	Tous les clients	Une fois tous les 6 mois
Confirmation de son numéro téléphone mobile sécurisé	Les clients dont le numéro de téléphone mobile sécurisé n'a pas été mis à jour depuis 1 an ou plus	À chaque connexion après authentification à l'espace client (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)
Confirmation de son adresse e-mail	Les clients dont l'adresse e-mail n'a pas été mise à jour depuis 1 an ou plus	À chaque connexion après authentification à l'espace client (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)
Transmission de son avis d'imposition	Les clients âgés de plus de 25 ans pour lesquels l'information est manquante	À chaque connexion (tant que le client n'aura pas transmis son avis d'imposition)
Revue Connaissance Client	Les clients dont certaines informations du dossier réglementaire sont trop anciennes	À chaque connexion après authentification à l'espace client (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)

Pour qui 2

^{*}Interstitiel: « bannière » présentée ponctuellement à l'utilisateur au cours de sa navigation sur son espace client web.

**Cookie: fichier qui permet d'enregistrer des informations relatives à la navigation du client (page consultée, statistiques...).



Les interstitiels* présentés au mois de décembre (2/2)

Pour voir les écrans des interstitiels, se référer à l'annexe

R

Confirmation de son pays de résidence fiscale



Confirmation du **pays de résidence fiscale** de son **enfant**



Profil investisseur



Consentement à l'utilisation des données de paiement

Pour qui?

Les clients majeurs présumés résidents fiscaux français qui n'ont pas confirmé leur pays de résidence fiscale via l'EAI**

Les clients majeurs auxquels sont rattachés des clients mineurs

Les clients majeurs qui détiennent un produit d'épargne financière avec un QCF/QR*** absent ou échu depuis 2 ans ou plus

Les clients particuliers, majeurs capables, mineurs émancipés ayant un abonnement Banque à distance

Fréquence?

À chaque connexion après authentification à l'espace client (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)

À chaque connexion après authentification à l'espace client (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)

À chaque connexion (tant que le client n'aura pas transmis son QCF/QR)

Relance prévue au bout de 6 mois dans le cas d'un refus et au bout d'un mois en cas de non réponse

^{*}Interstitiel: « bannière » présentée ponctuellement à l'utilisateur au cours de sa navigation sur son espace client web.

^{**}EAI: Echange Automatique d'Informations.

^{***}QCF/QR: Questionnaire de Compétences Financières / Questionnaire des Risques.

En synthèse, que vont découvrir vos clients en décembre?

Nouvelles fonctionnalités phares 🜟

- 1. Souscrire: souscription du livret A
- 2. <u>Prélèvements</u>: consultation de l'historique, des statuts et du détail des mandats (Ei)



3. Budget: nouvelles alertes

Autres nouveautés

- 4. Comptes: personnalisation des libellés
- 5. Virements : affichage de la gratuité
- Assurances IARD: nouveau parcours client de bout en bout
- 7. Assurances vie : mise en place de seuils sur les opérations en ligne
- 8. Assurances vie : visualisation des avances

1. Souscrire: souscription du livret A 🛨

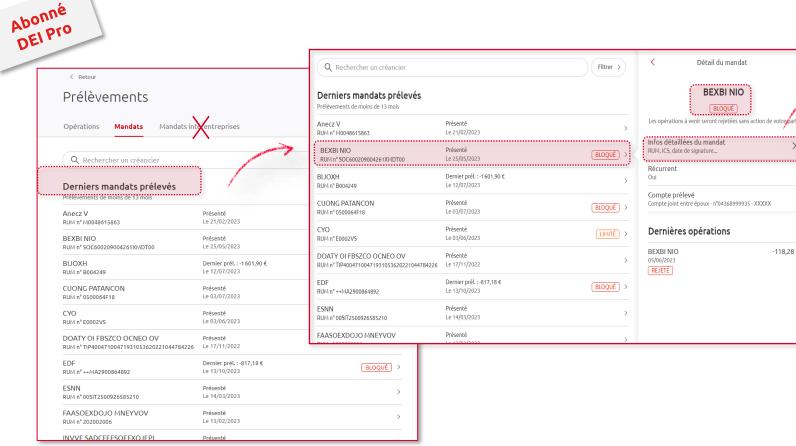
Votre client peut dorénavant souscrire en ligne et en toute autonomie un livret A pour lui et ses ayants droits. Les contrôles règlementaires sont réalisés a postériori.







2. Prélèvements : consultation de l'historique, des statuts et du détail des mandats \bigstar (Ei)



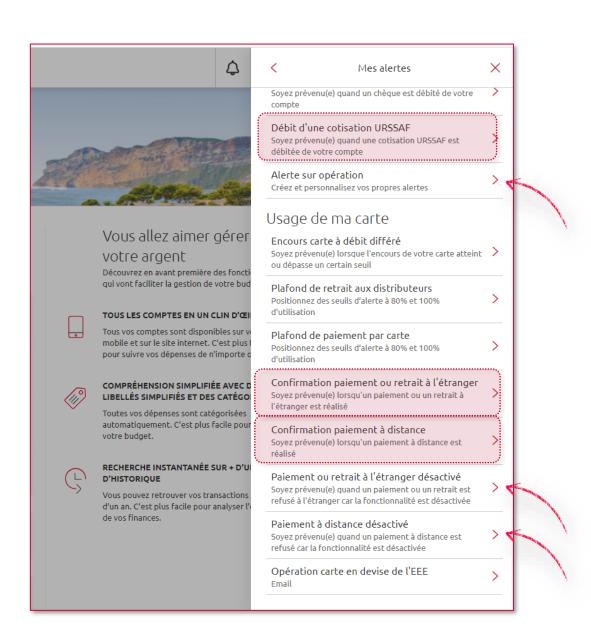


-118,28 €

- Cette fonctionnalité sera ouverte dans un second temps pour:
 - les abonnés **DEI part**
 - les mandats inter-entreprises

3. Alertes: nouvelles alertes 🛨

- > Pour les entrepreneurs individuels, du débit de alerte lors cotisation URSSAF
- Confirmation paiement ou retrait à l'étranger
- Confirmation virement à distance



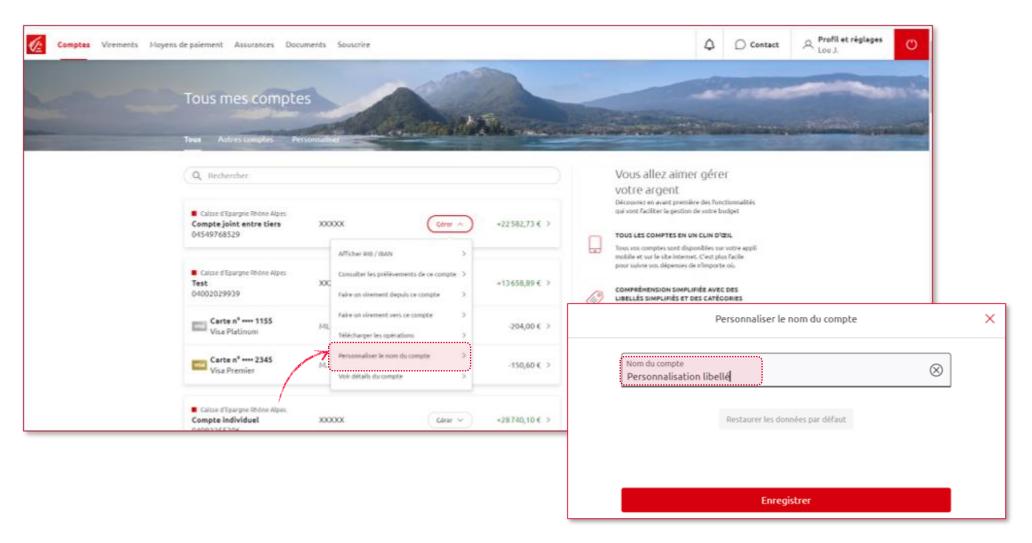


3 alertes ont été renommées :

➤ « Alerte personnalisée » devient « Alerte sur opérations » > « Refus paiement ou retrait à l'étranger » devient « Paiement ou retrait à l'étranger désactivé » > « Refus paiement à distance » devient « Paiement à distance désactivé »

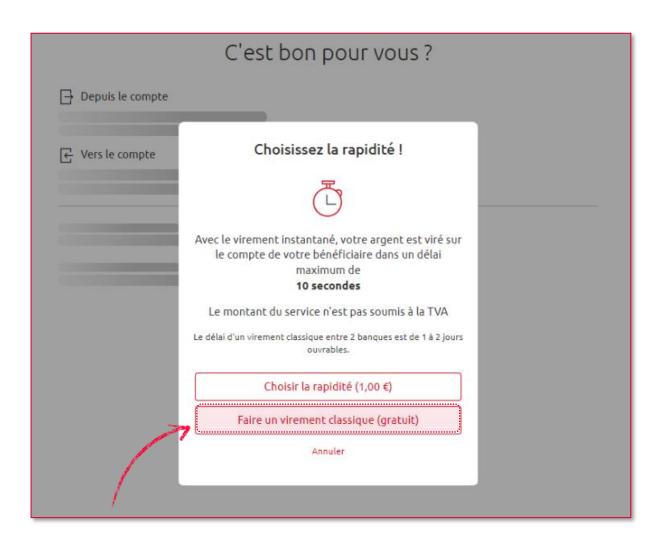
4. Comptes : personnalisation des libellés

- > Votre client peut désormais **personnaliser les libellés de ses comptes** pour les identifier plus rapidement.
- > Il est indispensable qu'il ait accès aux fonctionnalités avancées de la gestion de ses comptes (catégorisation des opérations, agrégation de comptes...)



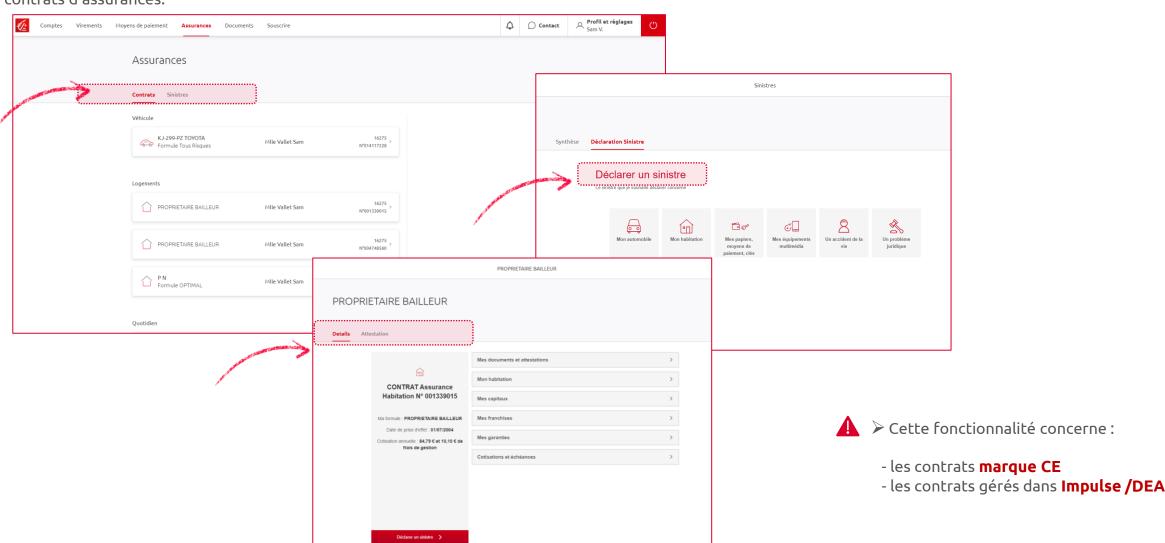
5. Virements : affichage de la gratuité

La mention « gratuit » sera rappelée à votre client sur tous les virements classiques ou instantanés gratuits.



6. Assurances IARD: nouveau parcours client de bout en bout

Votre client pourra **en quelques clics et sur la même page,** déclarer un sinistre, éditer une attestation ou simplement consulter le détail de ses contrats d'assurances.



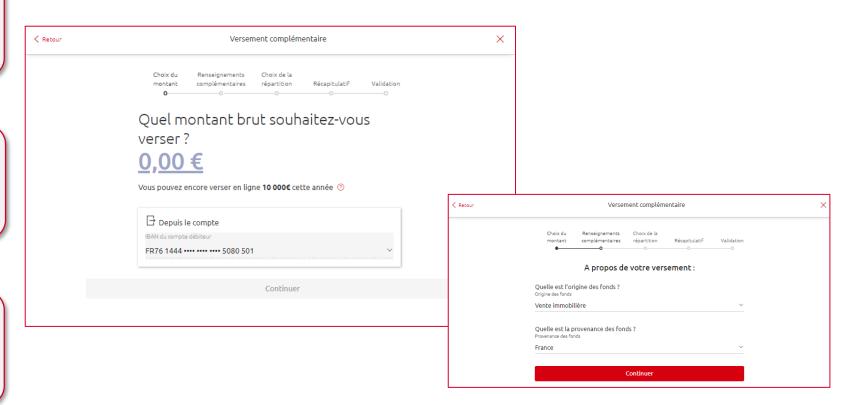
7. Assurances vie : mise en place de seuils sur les opérations en ligne

> Votre client peut effectuer diverses opérations sur ses contrats d'assurance vie. Selon le type d'opération, un seuil est mis en place. Le client en est informé tout au long de son parcours en ligne.

Limite de 40 000 € brut sur les versements complémentaires, par année civile et par contrat

Limite de 4 000 € brut par mois à 40 000 € brut par an sur les **versements programmés**, par année civile et par contrat

Limite de 12 **arbitrages** par année civile et par contrat

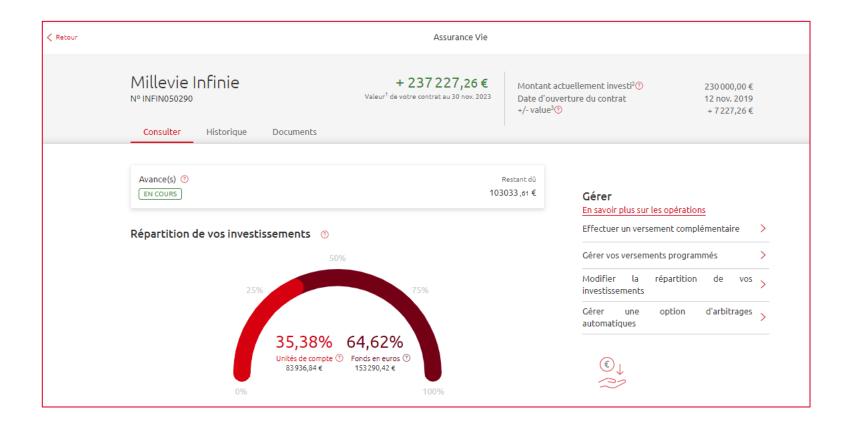




 Une Fiche de Renseignement sera demandée pour tout versement complémentaire ≥ 5 000 € (hors contrat retraite).

8. Assurances vie : visualisation des avances

➤ Votre client visualise désormais les avances mises en place sur ses contrats d'assurance vie.





▲ > Le montant indiqué regroupe le **montant** de l'ensemble des avances du contrat.

ANNEXES

- 1. Interstitiels
- 2. Parcours de connexion client selon leur type d'abonnement

1. Les interstitiels* réglementaires présentés au mois de décembre (1/6)



Pour qui? Les clients dont certaines informations du dossier réglementaire sont trop anciennes.

Fréquence ? À chaque connexion après authentification à l'espace client.

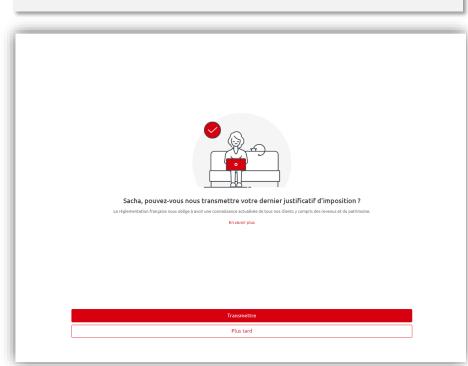
A Pas de possibilité de fermer l'interstitiel





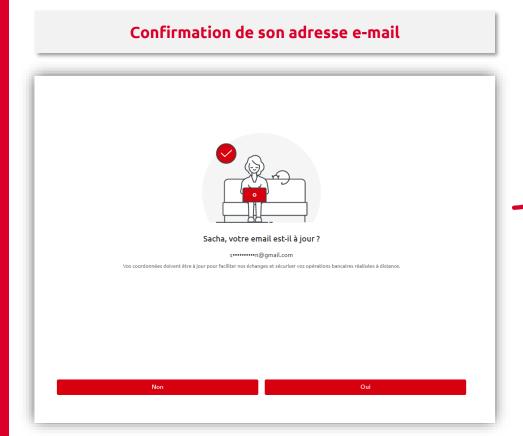
Pour qui ? Les clients âgés de plus de 25 ans pour lesquels l'information est manquante.

Fréquence ? À chaque connexion (tant que le client n'aura pas transmis son avis d'imposition).



Transmission de l'avis d'imposition

1. Les interstitiels* réglementaires présentés au mois de décembre (2/6)



Pour qui? Les clients dont l'adresse e-mail n'a pas été mise à jour depuis 1 an ou plus.

Fréquence ? À chaque connexion après authentification à l'espace client.



A Pas de possibilité de fermer l'interstitiel



Confirmation de son numéro téléphone mobile sécurisé



Pour qui ? Les clients dont le numéro de téléphone mobile sécurisé n'a pas été mis à jour depuis 1 an ou plus.

Fréquence ? À chaque connexion après authentification à l'espace client.



Pas de possibilité de fermer l'interstitiel



1. Les interstitiels* réglementaires présentés au mois de décembre (3/6)

Confirmation de son pays de résidence fiscale



Pour qui? Les clients majeurs présumés résidents fiscaux français qui n'ont pas confirmé leur pays de résidence fiscale via l'EAI**.

Fréquence ? À chaque connexion après authentification à l'espace client.



A Pas de possibilité de fermer l'interstitiel



Confirmation du pays de résidence fiscale de son enfant

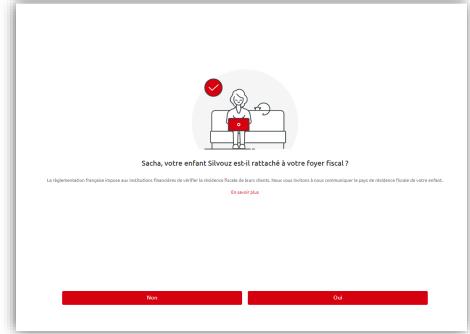


Pour qui? Les clients majeurs auxquels sont rattachés des clients mineurs.

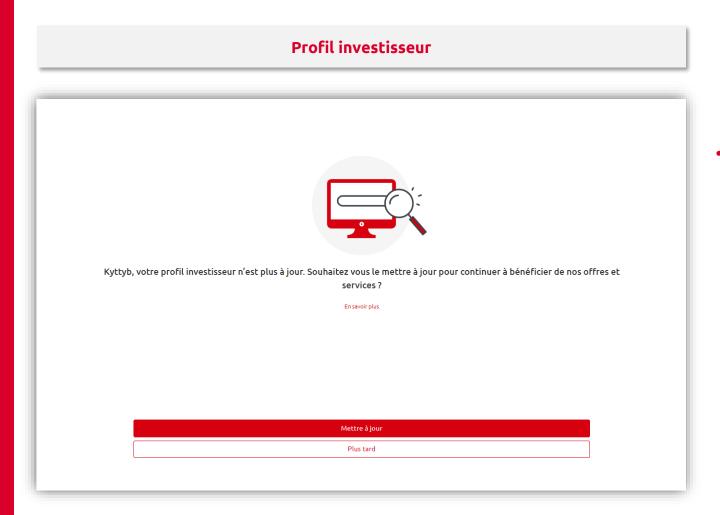
Fréquence ? À chaque connexion après authentification à l'espace client.



Pas de possibilité de fermer l'interstitiel



1. Les interstitiels* réglementaires présentés au mois de décembre (4/6)





Pour qui ? Les clients majeurs qui détiennent un produit d'épargne financière avec un QCF/QR** absent ou échu depuis 2 ans ou plus.

Fréquence ? À chaque connexion (tant que le client n'aura pas transmis son QCF/QR).

1. Les interstitiels* réglementaires présentés au mois de décembre (5/6)

Consentement à l'utilisation des données de paiement Personnaliser vos offres Pour des offres et des services au plus près de vos besoins Nous n'avons pas tous les mêmes habitudes, ni les mêmes besoins. En utilisant vos données de paiement, nous pourrons vous proposer des offres et des services personnalisés, par exemple une carte bancaire avec un plafond de paiement adapté à vos utilisations, des services d'assurance ou d'assistance correspondant le mieux à vos habitudes. J'accepte que la Caisse d'Epargne utilise les données issues de mes transactions bancaires pour me proposer des offres personnalisées. Ces données ne sont utilisées que par ma banque et je peux modifier mon choix à tout moment, sur mon espace client, rubrique « Profil et données personnelles ». Accepter Refuser



Pour qui ? Les clients particuliers, majeurs capables, mineur émancipés ayant un abonnement Banque à distance.

Fréquence ? Relance prévue au bout de 6 mois dans le cas d'un refus et au bout d'un mois en cas de non réponse.

1. Les interstitiels* réglementaires présentés au mois de décembre (6/6)

Consentement à la sollicitation par voie électronique (e-mail et SMS & notifications mobile hors app)



Comment ça marche?

 L'interstitiel évolue selon les consentements déjà acceptés ou non par le client.







Pour qui? Les clients particuliers, majeurs capables, mineurs émancipés ayant un abonnement Banque à distance.

Fréquence ? Relance prévue au bout de 6 mois dans le cas d'un refus ou non réponse.

2. Parcours de connexion client selon leur type d'abonnement

